

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du 20 novembre 2023

Délibération n° CP-2023-2804

Commission pour avis : éducation, culture, patrimoine et sport

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Plan d'actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur culturel - Association HF+ Auvergne Rhône-Alpes - Attribution d'une subvention pour l'année 2023

Service : Délégation Développement responsable - Direction Culture et vie associative

Rapporteur : Monsieur Cédric Van Styvendael

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 65

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 3 novembre 2023

Secrétaire élu(e) : Madame Fatiha Benahmed

Présents : Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, M. Badouard, M. Bagnon, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, Mme Brossaud, Mme Brunel, M. Bub, M. Buffet, M. Camus, Mme Chadier, M. Charmot, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crespy, Mme Croizier, M. Da Passano, M. Debû, Mme Dehan, Mme Duvivier, M. Dromain, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Hémain, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, M. Lassagne, M. Longueval, M. Marion, Mme Moreira, Mme Nachury, Mme Panassier, M. Payre, Mme Petiot, Mme Picard, Mme Picot, Mme Pouzergue, M. Quiniou, M. Ray, Mme Runel, Mme Sarselli, M. Seguin, Mme Sibeud, Mme Vacher, M. Van Styvendael, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent.

Absents excusés : M. Artigny (pouvoir à Mme Moreira), M. Cochet (pouvoir à Mme Nachury), M. Pelaez (pouvoir à M. Geourjon).

Commission permanente du 20 novembre 2023**Délibération n° CP-2023-2804**

Commission pour avis : éducation, culture, patrimoine et sport

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Plan d'actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur culturel - Association HF+ Auvergne Rhône-Alpes - Attribution d'une subvention pour l'année 2023

Service : Délégation Développement responsable - Direction Culture et vie associative

La Commission permanente,

Vu le rapport du 31 octobre 2023, exposant ce qui suit :

Le Conseil de la Métropole de Lyon, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

I - Contexte

L'édition 2023 de l'Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication montre que, si des progrès sont constatés dans une meilleure représentation des femmes dans les instances de la vie culturelle, dans la programmation des œuvres et dans la consécration artistique, ils ne sont toutefois pas homogènes selon les disciplines.

En ce qui concerne les postes de direction, les ressources humaines et l'accès aux moyens de production, la part des femmes en administration et au sein des institutions culturelles progresse :

- 41 % des établissements publics du ministère de la Culture sont dirigés par des femmes en 2023 contre 30 % en 2017,
- 68 % des 41 musées nationaux sont dirigés par des femmes en 2023 contre 41 % en 2019,
- 42 % des centres dramatiques nationaux sont dirigés par des femmes en 2023 contre 27 % en 2019.

Cependant, des résistances sont plus fortes dans les grandes entreprises.

Dans le secteur de la formation, de l'emploi et sur les questions de rémunération : 63 % des étudiants des écoles de l'enseignement supérieur culture sont des étudiantes mais les professionnelles sont moins nombreuses que les professionnels (quatre personnes sur 10 en emploi dans les professions culturelles sont des femmes).

Enfin, dans le champ le plus visible et le plus symbolique, celui de la programmation artistique et de la présence de femmes dans les médias, les œuvres des femmes restent moins visibles, moins acquises et moins programmées que celles des hommes. Le cinéma et l'architecture, notamment, continuent à moins consacrer et récompenser les œuvres produites par des femmes.

Créée en 2008, l'association HF+ Auvergne-Rhône-Alpes a pour mission de faire progresser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans le domaine des arts et de la culture, en se donnant comme objectifs le repérage des inégalités entre les hommes et les femmes, en particulier dans le spectacle vivant, la mobilisation contre les discriminations observées et l'évolution vers l'égalité réelle.

L'association HF+ Auvergne-Rhône-Alpes propose des initiatives concrètes qui permettent aux acteurs culturels de s'engager à mettre en pratique les principes d'égalité homme-femme :

- repérer les inégalités entre les genres dans le secteur culturel (gouvernance, production, diffusion, visibilité, moyens financiers, réseaux, formations, etc.), rassembler et diffuser les statistiques,
- mobiliser, interpeler et rencontrer les pouvoirs publics, les institutions et les professionnels,
- accompagner les responsables des structures culturelles dans la réflexion et la mise en place de leviers pour plus d'égalité,
- organiser des tables rondes, conférences et autres moments de rencontres et de réflexion avec les professionnels et professionnelles de la culture,
- lutter contre les violences et harcèlements sexuels, sexistes et de genre dans les arts et la culture.

Cette association sollicite le soutien financier de la Métropole dans le cadre de son programme d'actions tout au long de l'année 2023.

II - Objectifs de la Métropole

Par délibération du Conseil n° 2021-0585 du 21 juin 2021, la Métropole a approuvé les orientations de sa stratégie culturelle pour la période 2021-2026. L'égalité entre les femmes et les hommes y figure comme un enjeu transversal à tous les dispositifs culturels portés par la collectivité.

Par délibération du Conseil n° 2021-0823 du 13 décembre 2021, la Métropole a approuvé son plan d'actions 2021-2023 pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Le 3^{ème} volet de ce plan d'actions concerne l'égalité femmes-hommes dans les politiques publiques métropolitaines dont la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes à travers la culture, le sport et la vie associative.

Ce plan prévoit deux actions dans le domaine culturel :

- soutenir la place des femmes et de leurs œuvres dans la production et la diffusion culturelle sur le territoire métropolitain (action 59),
- développer la parité dans l'enseignement des pratiques artistiques en s'appuyant, notamment, sur le schéma des enseignements artistiques 2022-2027 (action 60).

Les principaux enjeux de ces actions sont d'une part, l'égalité salariale, la mixité des métiers et l'accès aux postes à responsabilité et aux moyens de production et diffusion et, d'autre part, la visibilité des femmes dans les programmations artistiques, les événements, les expositions, la mise en valeur du patrimoine, etc., enfin, l'éducation, à travers la diversité des modèles, l'égal accès aux pratiques artistiques, la lutte contre les stéréotypes et la prévention des violences sexuelles et sexistes dans les établissements d'enseignement artistique et dans les collèges.

Pour contribuer positivement à ces enjeux, la collectivité porte deux engagements :

- le recueil de données et la définition d'objectifs chiffrés adaptés selon les secteurs et contractualisés dans le cadre des conventions d'objectifs et de moyens des principaux événements et équipements métropolitains ou des schémas des enseignements artistiques et de lecture publique,
- l'animation d'une réflexion collective avec les acteurs du territoire : cinq responsables culturels métropolitains, déjà fortement engagés sur cette question, ont été réunis par la Métropole et ont formulé des recommandations concrètes.

L'expertise de l'association HF+ Auvergne-Rhône-Alpes est importante pour la mise en œuvre et le suivi de ces propositions.

III - Programme d'actions pour 2023 et plan de financement prévisionnel

Par délibération de la Commission permanente n° 2022-1397 du 16 mai 2022, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € au profit de l'association HF+ Auvergne-Rhône-Alpes.

Le plan d'actions prévisionnel de l'association pour 2023 est le suivant :

1° - Le projet Allié.e.s pour la lutte contre les violences sexuelles et sexistes

Le dispositif Allié.e.s se positionne comme une structure relais et ressource pour accueillir la parole et orienter des victimes de violences ou de harcèlement dans le secteur des arts et de la culture. Il est né d'une 1^{ère} expérimentation conduite à partir de 2017 par le collectif HF Occitanie Toulouse, qui entreprend de porter un projet d'outils concrets pour aider les salariées des arts et de la culture à faire face aux harcèlements et violences sexistes et sexuelles dans leur cadre professionnel.

Les objectifs opérationnels du projet sont les suivants :

- prévenir les violences sexistes et sexuelles dans un secteur où le harcèlement est banalisé par des pratiques professionnelles peu questionnées,
- créer des espaces pour que les victimes sortent de l'isolement et du silence,
- accompagner et orienter les victimes qui vivent des violences dans leur processus de réparation,
- agir en faveur du changement des pratiques professionnelles sexistes, homophobes, transphobes dans la culture à travers des ateliers de prévention et des fiches pratiques.

Après une 1^{ère} étape de remontée des besoins via un questionnaire à l'ensemble de ses réseaux, l'association a créé des espaces collectifs et des permanences d'information, d'écoute et d'orientation pour les personnes victimes de violences ou harcèlement sexuel et/ou sexiste. Les deux 1^{ères} années d'expérimentation à Toulouse ont permis de documenter le processus et d'analyser les difficultés auxquelles sont confrontés les écoutants.

Chaque permanence est tenue par un binôme de bénévoles en présentiel, issus de la même filière professionnelle, ceci afin de créer du réseau au sein du secteur culturel. Ces permanences sont ouvertes à toutes les personnes qui vivent des violences de genre et sexuelles dans le milieu artistique et culturel.

L'association propose également d'accompagner les victimes à travers un groupe de parole et un accompagnement juridique gratuit, au vu de la précarité grandissante des professionnels de la culture aujourd'hui. Des partenariats sont mis en place avec des structures de santé et juridiques.

La formation des écoutants a été conçue spécifiquement pour ce projet par les partenaires toulousains de HF Occitanie :

- l'association La Petite, qui agit en faveur de l'égalité dans le milieu musical et culturel,
- l'association pour le Soin Queer et Féministe, créée en 2019 par des soignants engagés contre les violences liées au genre, au sexisme, à l'homophobie et à la transphobie,
- Sarah Khoury, avocate féministe.

L'association HF+ Auvergne Rhône-Alpes s'est mobilisée dès le début de l'année 2022 pour proposer ce dispositif à Lyon. En 2023, il s'agira de former les 13 écoutantes sélectionnées, d'aménager un bureau situé à l'Hôtel Major Martin à Lyon, d'ouvrir les premières permanences, de constituer un réseau local de spécialistes des violences sexuelles et sexistes (psychologues, juristes, associations, etc.), de proposer un groupe de paroles gratuit co-animé par des psychologues spécialisés, de réaliser un ensemble documentaire pour prévenir et réagir face à des violences sexistes et sexuelles dans le cadre professionnel, de lancer une campagne de communication auprès des employeurs, syndicats, organisations professionnelles, écoles supérieures du secteur artistique et culturel, et de lancer le site internet : www.allieeshfaura.org.

Ce projet reçoit le soutien de nombreux partenaires financiers : HF Occitanie Toulouse, Centre national de la musique, la Fédération inter-régionale du mouvement HF, ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, Fonds pour le développement de la vie associative. Des discussions sont également en cours avec des fondations pour du mécénat (Fondation des femmes par exemple).

L'association s'appuie également sur de nombreux partenaires opérationnels : Maison des Passages, Maison des jeunes et de la culture Montchat, Ville de Lyon, Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de l'Arc Alpin, Association Queer & Care, Association Violences Intra Familiales Femmes Informations Libertés, Association femmes solidaires, Centre LGBTQIA+ de Lyon, SOS Homophobie, SOS Racisme, Filactions, Planning familial 69, #NousToutes, France Victimes, Agence Auvergne Rhône-Alpes Spectacle Vivant (AURASV), Groupe des 20 AURA, Fédération des Arts de la rue AURA, Association professionnelle des artistes conteurs, Épicerie moderne, Réseau national du conte et des arts de la parole, Master EGALÉS de l'Université Lumière Lyon 2, École des Beaux-Arts de Lyon, École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre, École nationale supérieure d'architecture de Lyon, Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon, Conservatoire à rayonnement régional de Lyon.

2° - Les événements

- La 8^{ème} édition des Journées du Matrimoine en septembre 2023

Depuis sa création, HF+ Auvergne-Rhône-Alpes milite pour que la place des femmes dans l'histoire et la culture soit reconnue.

Actuellement, la plupart des actions mises en lumière lors des Journées européennes du patrimoine sont des œuvres et réalisations masculines. L'association œuvre activement au niveau national pour qu'elles deviennent les Journées européennes du matrimoine et du patrimoine ou les Journées européennes de l'héritage culturel, à l'image de plusieurs pays d'Europe.

A travers les Journées du matrimoine, l'objectif de l'association est de mettre en lumière les femmes, les créatrices du passé et leurs œuvres, qui constituent un héritage culturel et symbolique à préserver et à faire connaître. L'association HF+ Auvergne Rhône-Alpes se propose de fédérer toutes les actions matrimoine identifiées sur le territoire et de les communiquer *via* internet et un livret diffusé en Auvergne-Rhône-Alpes chez tous ses partenaires et les principaux lieux culturels et militants. La programmation est aussi relayée sur un site internet dédié : www.matrimoinehfaura.com. Chaque année, une dizaine d'événements (balades urbaines, spectacles, concerts, expositions, etc.) ont lieu à Lyon.

En 2022, les Journées du matrimoine se sont déroulées du 16 au 18 septembre 2022. La soirée d'ouverture a eu lieu au Musée des Beaux-Arts de Lyon sur la place des femmes dans les arts plastiques. 69 projets ont été organisés, grâce à une trentaine de structures partenaires, dans huit départements de la région AuRA. Les événements ont rassemblé plus de 4 000 participants.

En 2023, les Journées du matrimoine ont eu lieu du 15 au 17 septembre 2023. La soirée d'ouverture s'est déroulée à Chambéry sur la place des femmes dans la musique. L'association a organisé deux réunions de présentation en visioconférence et un appel à participations clos le 15 juin 2023. Elle a édité les programmes et pris en charge le site internet (www.matrimoinehfaura.com).

- La 6^{ème} édition des Universités d'Automne

La réussite des États généraux de l'égalité en 2016 a conduit l'association HF+ Auvergne-Rhône-Alpes à multiplier les temps d'échanges et de réflexion sur les questions d'égalité et de parité dans le milieu des arts et de la culture, en amplifiant les rendez-vous instaurés avec le public.

Chaque année, le mouvement HF organise ses Universités d'automne à Lyon, qui permet aux collectifs HF actifs au niveau national, de se retrouver mais également d'inviter un large public à réfléchir sur les questions de genre, d'égalité et d'intersectionnalité *via* des conférences, des ateliers, des spectacles et des temps d'échanges informels au cours d'un week-end en un lieu unique.

En 2022, les Universités ont eu lieu au Théâtre de la Croix-Rousse dans le cadre du Festiv·iel, les 5 et 6 novembre. Le thème de la déconstruction, forgé par Jacques Derrida dans les années 1960, a été abordé à travers trois conférences plénières, 21 ateliers, une exposition et la projection de deux films. Les Universités ont aussi été l'occasion de réunir la Fédération inter-régionale HF avec sept collectifs régionaux (23 membres présents). Au total, l'événement a rassemblé près de 600 participants et participantes.

En 2023, les Universités d'automne ont eu lieu les 4 et 5 novembre 2023 et se sont déroulées à nouveau en partenariat avec le festival Festiv·iel du Théâtre de la Croix-Rousse.

3° - La sensibilisation

L'association HF+ Auvergne-Rhône-Alpes accompagne, depuis sa création, l'évolution des politiques culturelles par sa présence au sein de plusieurs organismes institutionnels et interprofessionnels. L'association est régulièrement sollicitée par les pouvoirs publics et les institutions culturelles pour aborder les questions liées à l'égalité femmes-hommes dans les arts et la culture sur les sujets de l'éga-conditionnalité, de la féminisation des noms de métiers, l'accès des femmes aux postes de direction, la lutte contre les violences sexuelles et/ou sexistes, la notion de matrimoine, etc.

En 2022, l'association HF Auvergne-Rhône-Alpes a préparé une quinzaine d'interventions assurées par des bénévoles et participé à une vingtaine de réunions de groupes de travail sur l'égalité avec des partenaires institutionnels et/ou associatifs :

- les partenaires institutionnels : en 2022, l'association a tout particulièrement été sollicitée par la Métropole pour apporter son expertise lors de temps de travail collectifs avec les directeurs de l'Opéra de Lyon, du Musée d'Art contemporain de Lyon, de la Fête du livre de Bron, du Centre de formation des musiciens intervenants et de Cold Fame, agence lyonnaise de production et de diffusion de concerts.

Trois axes principaux ont été étudiés ensemble :

- les programmations des structures : comment compter ?
- les gouvernances : s'interroger à partir de l'organigramme, aborder la question de l'éga-conditionnalité.
- les violences sexuelles et sexistes : quelles préconisations à mettre en place ?

À l'issue de ces temps d'échanges, les directeurs et directrices ont ensuite remis leurs conclusions à la Métropole.

L'association a également mis à profit son expertise pour accompagner la Ville de Villeurbanne sur la mobilisation des structures participant à Villeurbanne Capitale française de la culture sur les questions de lutte contre les discriminations et d'égalité.

L'association HF+ Auvergne-Rhône-Alpes participe régulièrement au Conseil de l'égalité de la Ville de Lyon, qui réunit les associations féministes de Lyon (le Planning familial, le FIL, Filactions, etc.) pour y proposer son expertise sur le secteur culturel :

- les professionnels et le grand public : l'association HF+ Auvergne-Rhône-Alpes intervient sur l'ensemble du territoire grâce à la présence active de ses bénévoles à des tables rondes, conférences, et réunions. En 2022, elle a, par exemple, mené plusieurs rencontres grand public sur le territoire de la Métropole :

- . intervention Petite histoire au Théâtre de Vénissieux sur le matrimoine littéraire en amont du spectacle Alabama Song,
- . participation au bord de scène lors du spectacle La Supercherie Réciproque du Collectif Les Herbes Folles au Théâtre des Marronniers pour parler du matrimoine théâtral,
- . participation à une table ronde sur la place des femmes dans la musique dans le cadre de la Release Party d'Ultra Moule au CCO (Villeurbanne),
- . participation à une table-ronde autour du film Tomboy de Céline Sciamma à l'Aquarium Ciné-Café (Lyon), etc. ;

- un réseau de partenaires : depuis 2016, la direction régionale des affaires culturelles Auvergne Rhône-Alpes a confié à l'agence AURASV la réalisation d'une enquête sur la situation de la parité en partenariat avec l'association HF Auvergne-Rhône-Alpes. Les chiffres sont récoltés auprès des structures du spectacle vivant et des arts plastiques de la région. L'association HF Auvergne-Rhône-Alpes siège au conseil d'administration de l'agence et veille, à ce titre, à ce que les questions d'égalité restent toujours un point d'attention particulier dans le développement des nombreuses activités portées par AURASV.

Depuis 2016, l'association HF Auvergne-Rhône-Alpes est présente à la Route des 20 organisée par le Groupe des 20 Auvergne Rhône-Alpes, qui est un rassemblement de plusieurs directeur-ice-s de théâtres de la région. L'association y fait une présentation de ses missions chaque année en plénière devant les directeurs, directrices et membres de compagnie présents et y tient un stand pour permettre à chacun de venir prendre des ressources ou des contacts.

L'association HF+ Auvergne-Rhône-Alpes est partenaire du Master EGALES (Université Lumière Lyon 2) et intervient sur plusieurs temps autour des projets de recherches actions sur le thème de la culture : présentation de l'association HF+ Auvergne-Rhône-Alpes, proposition des sujets de recherche, accompagnement des étudiants et étudiantes dans la définition de leurs recherches, présentation des recherches aux Universités d'automne du mouvement HF+, etc.

4° - Rencontre des metteuses en scène de la Métropole

En janvier 2021, l'association HF Bretagne lançait la première rencontre des metteuses en scène d'Ille-et-Vilaine. En 2022, l'association HF + Auvergne Rhône-Alpes et Utopiques ont importé ce concept pour proposer un lieu sûr et convivial où échanger sur les problématiques spécifiques du métier de metteuse en scène.

Deux réunions du cercle des metteuses en scène ont eu lieu en 2022, au Théâtre des Clochards célestes et au Théâtre national populaire Villeurbanne, réunissant une quarantaine de participantes de toute la région.

Parmi les problématiques adressées :

- le plafond de verre,
- les violences sexistes et sexuelles vécues au sein des équipes,
- la difficulté à concilier métier et maternité,
- la difficulté à se sentir légitime dans son poste, qui reste un bastion très masculin.

En 2023, l'objectif est de poursuivre l'animation des réunions de ce cercle mais aussi proposer d'autres formes pour ces échanges entre professionnelles : atelier d'échanges de pratiques artistiques sur certains thèmes (direction d'équipe au plateau, scénographie, etc.), analyse de situation pratiques, etc.

Enfin, l'association souhaite proposer une formation, en collaboration avec La Petite, sur le thème Empowerment et féminisme : renforcer sa légitimité professionnelle et développer sa carrière. Cette proposition de mise en réseau de professionnelles pourrait être élargie à d'autres pratiques artistiques (compositrices, danseuses, etc.).

5° - Veille statistique

Le Mouvement HF a aussi vocation à produire et diffuser de la connaissance et des statistiques sur l'égalité femmes-hommes dans le secteur culturel.

En 2020, l'association HF+ Auvergne-Rhône-Alpes a publié un état des lieux de la programmation des théâtres en Auvergne Rhône-Alpes, avec un focus sur le département du Rhône. Le comptage avait permis de constater que la présence des femmes dans les programmations n'avait guère évolué depuis les rapports de Reine Prat en 2006 et 2009.

Cette mission de production de statistiques est importante pour objectiver et rendre compte des inégalités dans le monde de la culture, et l'association HF + Auvergne-Rhône-Alpes souhaiterait la pérenniser en opérant un nouveau comptage, intégrant l'analyse des impacts de la crise sanitaire de 2020 sur le travail des femmes dans les arts et la culture.

Le budget prévisionnel de l'année 2023 de l'association HF+ Auvergne Rhône-Alpes est le suivant :

Dépenses		Recettes	
achats études et prestations de service (relations presse, coordination projet, traiteur évènement)	31 600	vente de produits et prestations de services (coordination fédération, actions de sensibilisation, évènements)	6 600
services externes (locations, abonnements internet, assurances, documentation)	6 180	subventions État	34 910
autres services externes (graphistes, webmaster, intervenants, prestataire paie, comptable, psychologues, juristes)	25 510	subventions Région Auvergne-Rhône-Alpes	5 000
frais de personnel (salariée, service civique, régisseur)	15 070	Métropole - Soutien aux actions de promotion de la diversité et de lutte contre les discriminations	4 000
autres charges gestion courante (adhésions)	150	Métropole - Politique culturelle - développement de l'égalité femmes hommes dans le secteur culturel	15 000
		Ville de Lyon égalité	3 000
		Ville de Lyon Culture	4 000
		cotisations adhésions	6 000
emploi contributions volontaires en nature (bénévolat, mécénat de compétences)	56 472	emploi contributions volontaires en nature (bénévolat, mise à disposition biens et matériels, mécénat de compétences - cabinet expert-comptable)	56 472
Total	134 982	Total	134 982

Il est donc proposé à la Commission permanente de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € au profit de l'association HF+ Auvergne Rhône-Alpes pour son programme d'actions en 2023 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € au profit de l'association HF+ Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de son programme d'actions pour l'année 2023,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'association HF+ Auvergne Rhône-Alpes définissant, notamment, les conditions d'utilisation de la subvention.

2° - **Autorise** le Président à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - **La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 15 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2023 - chapitre 65 - opération n° 0P33O3589A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 21 novembre 2023

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20231120-313207-DE-1-1 Date de télétransmission : 21 novembre 2023 Date de réception préfecture : 21 novembre 2023
